

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5462**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))*

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Management des organisations spécialité Management opérationnel des collectivités publiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Savoie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

**Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :**

Les titulaires de ce diplôme sont des professionnels qui peuvent être chargés de gérer administrativement et financièrement un service ou un établissement, organiser et superviser les missions, encadrer une équipe et réaliser des actions de communication orale/écrite.

**Dans le cadre de la gestion administrative et financière d'un service, le titulaire du diplôme est capable de :**

rechercher, prendre connaissance des textes et les appliquer,  
lire et exploiter des documents de synthèse,  
instruire les dossiers et définir les programmes et les moyens budgétaires nécessaires,  
établir des bilans, préparer des tableaux de bord,  
contrôler tout ou partie de la gestion financière des fonds publics,  
préparer et suivre l'exécution du budget,  
utiliser des logiciels de bureautique et des logiciels comptables,  
analyser les besoins,  
contrôler les recettes et les dépenses,  
mettre en œuvre des outils de gestion (gestion budgétaire, procédures d'appel d'offre, développement local, gestion du personnel, etc....)  
propres aux collectivités territoriales,  
conseiller les administrateurs locaux dans leur gestion financière,  
juger les résultats et la conformité de l'exécution,  
analyser une situation, cerner un problème, définir des objectifs, imaginer des solutions,  
mettre en œuvre un plan d'action, contrôler et évaluer l'action des services.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ces emplois/métiers peuvent s'exercer au sein **des filières administratives des 3 Fonctions Publiques** : Fonction Publique Territoriale essentiellement, Fonction Publique D'état et Fonction Publique Hospitalière.

Responsable comptable

Assistant ressources humaines

Attaché de direction

Secrétaire de mairie

Chargé des achats et des marchés publics

Chargé de mission

Collaborateur de gestion

Responsable de la gestion administrative et budgétaire

Conseiller en développement économique local

Coordinateur dans le domaine de l'action sociale ou de l'action culturelle

Responsable de la mise en œuvre des politiques des pouvoirs publics

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1501 : Assistantat en ressources humaines

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

M1605 : Assistantat technique et administratif

**Modalités d'accès à cette certification****Descriptif des composantes de la certification :**

**UE1** - Culture générale, communication, expression : Mutations de l'environnement et enjeux du management public

Note de synthèse et communication - 8 crédits ECTS - 80 heures

**UE2** - Cadre juridique de l'action publique : Institutions nationales et européennes, Droit public, Service public et moyens contractuels de l'action publique - 9 ECTS - 90 heures

**UE3** - Outils de gestion : Finances et comptabilités publiques, Achats et marchés publics, Droit des sols, Gestion du personnel (statuts, paie, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, entretien, formation), Contrôle et évaluation de l'action publique -13 ECTS - 130 heures

**UE4** - Management opérationnel : Principes et méthodes du management opérationnel, Management des personnes et animation d'équipe, Management des processus, des projets, de la qualité et des services -15 crédits ECTS -150 heures

**UE5** - Applications : Réalisation en collectivité et projet professionnel, Mémoire sur la conduite d'un projet/mission. Alternance par contrat d'apprentissage de 12 mois (d'octobre à septembre), 2/3 du temps en collectivité, 1/3 du temps à l'IUT - 15 crédits ECTS

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) Recrutement par l'entreprise
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X	Procédure prévue par la loi n° 2002 - 73 du 17/01/2002 et par le décret n°2002-590 du 26/04/02. Enseignants chercheurs et professionnels. Deux jurys VAE sont organisés chaque année pour les candidats (décembre et juin)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS****ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté de création du 26/07/2007 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 1999.

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 26/07/2007

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO du 26/04/2002

**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

<http://www.univ-savoie.fr>

<http://www.iut-acy.univ-savoie.fr>

**Lieu(x) de certification :**

Université Savoie Mont Blanc - Chambéry : Auvergne Rhône-Alpes - Savoie ( 73) [Chambéry]

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Institut Universitaire de Technologie d'Annecy, 9 rue de l'arc en ciel, BP 240, 74942 ANNECY LE VIEUX

**Historique de la certification :**